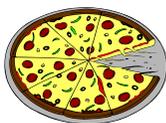


LE PROFIL REQUIS

Vous souhaitez intégrer une classe de CAP en formation qualifiante et :

- ◆ Vous aimez les métiers de service, et l'aide aux personnes
- ◆ Vous appréciez le travail en milieu familial ou en milieu collectif (restaurants de collectivités, établissements scolaires, centres hospitaliers, maisons de retraites, CCAS, ADMR...),
- ◆ Vous avez un bon contact avec le public, un sens de l'organisation,
- ◆ Vous êtes sérieux(se) discret(e), posé(e), soigneux (se).
- ◆ Vous êtes intéressé(e) par les activités professionnelles liées à l'alimentation, à l'entretien du linge et des locaux ...,
- ◆ Vous avez le sens du contact et de l'accueil.



Les coordonnées de l'Établissement

Formation Qualifiante
en E.G.P.A
Collège Albert CAMUS

☎ 02.35.06.85.64

Site internet
albertcamus.arsene76.fr

Contact : Isabelle SENTENAC
Directrice des EGPA



Avenue Charles Nicolle
76370 NEUVILLE LES DIEPPE

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

MÉTIERS DE SERVICES

A.T.M.F.C

(ASSISTANT TECHNIQUE EN MILIEU
FAMILIAL ET COLLECTIF)



QUE FAIT-ON ?

L'enseignement professionnel

Le titulaire du CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif assure des activités :

- ◆ de maintien en état du cadre de vie des personnes (entretien des espaces de vie, entretien du linge ...),
- ◆ de préparation et de service des repas en respectant les consignes données et la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité.
- ◆ Par ces activités, il contribue au bien-être des personnes à leur domicile ou en structures dans le respect des règles du savoir-vivre (discrétion, courtoisie, respect de la vie privée ...).
- ◆ Il sait s'adapter au contexte dans lequel se situe son activité (respect des règles de vie ...).
- ◆ Il travaille en équipe lorsque ses activités s'inscrivent dans une organisation de travail collectif et en autonomie lorsqu'il assume seul, les tâches confiées.
- ◆ La dénomination de l'emploi occupé varie selon les profils de poste définis par les employeurs en fonction du statut ou des conventions collectives de référence-

Savoirs technologiques associés

- * Hygiène professionnelle
- * Sciences de l'alimentation
- * Produits et matériaux communs
- * Organisation du travail
- * Communication professionnelle
- * Qualité des services
- * Connaissance des milieux d'activités
- * Technologies du logement
- * Technologies des locaux en structures

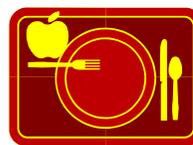
Périodes de formation en entreprise

Au cours de votre scolarité, une période de formation en entreprise de huit semaines par année de formation (6 semaines en milieu collectif / 2 semaines à domicile) complète le travail réalisé en formation qualifiante.

Ce stage vous permettra de découvrir l'organisation d'une collectivité, d'une entreprise ou d'une structure associative assurant le service aux familles ou aux collectivités.

Cette période fait partie intégrante de la formation et est obligatoire pour l'obtention du C.A.P.

Les lieux de stage sont diversifiés :
 - soit : différentes collectivités et entreprises proposant une restauration collective, une lingerie, un service d'entretien des locaux ,
 - soit un domicile ou appartement géré par les CCAS / ADMR ou maisons de retraites...



Horaires d'Enseignement

Enseignement professionnel : 14 h / hebdo

- Technologie professionnelle appliquée à :
- Cuisine / restauration

(repas familiaux et collectifs / préparation et service)

- Entretien des locaux en milieu familial et collectifs

- Entretien du linge

(lavage / repassage / réparation du linge familial et collectif)

Enseignement général : 17 h / hebdo

- Français/histoire/géographie
- Mathématiques / sciences physiques
- Prévention santé environnement
- Éducation esthétique
- E.P.S
- S.S.T (santé, sécurité au travail)

LES DÉBOUCHÉS

Milieu Collectif	Milieu Familial
Centres Hospitaliers	Centre Communal d'Action Sociale
Restaurations de collectivités	ADMR
Établissements scolaires	Entreprises d'aide à la personne
Maisons de retraite	

